



CROSS

COUNTRY

2024 /42ème édition



1^{ère} PHASE : Le CROSS INTER-CLASSES

Cette phase est la plus importante car c'est une phase de mobilisation, de préparation et de sélection.

- MOBILISATION** : le Cross Inter-Classes est en effet l'occasion de rassembler tous les élèves, mais aussi les enseignants des autres disciplines et personnels de votre établissement autour de l'organisation d'un événement sportif et fédérateur. Il convient idéalement d'associer les parents d'élèves, la municipalité, les clubs locaux quand ils existent, et de solliciter la presse locale et d'éventuels partenaires locaux (récompenses, goûters, etc...)
- PRÉPARATION** : elle doit démarrer rapidement afin de garantir une bonne préparation au 1^{er} TOUR.

Il serait inadmissible d'engager des enfants non préparés !!!

- SÉLECTION** : après le Cross Inter-classes : les critères sont ceux définis par le collectif d'enseignants. Respectez impérativement la date de clôture des engagements.

2^{ème} PHASE : Le CROSS de DISTRICT UNSS (1^{er} Tour) / Le MERCREDI 13 NOVEMBRE 2024

Tableau des Centres

Centre n°	Lieu	District	Centre n°	Lieu	District
1	Stade K.Switzer	Dunkerque	6	Parc Loisirs et Nature de la Porte du Hainaut (Base de Loisirs de Raismes)	Valenciennes
2	Stade L. Lagrange Armentières	Flandres	7	Site de Watissart Jeumont	Maubeuge
3	Stadium Lille Métropole V.d'Ascq	Lille (Collèges)	8	Site des Verreries Fourmies	Fourmies
4	Parc Fenain	Douai	9	Parc des Sports Roubaix	Roubaix-Tourcoing
5	Stade Le Cateau-Cambrésis	Cambrai			+ Lille (Lycées)

3^{ème} PHASE : Les FINALES

- FINALE DEPARTEMENTALE LE 27 NOVEMBRE 2024 sur deux centres : Villeneuve d'Ascq et Douai**
- FINALE ACADÉMIQUE LE 18 DECEMBRE 2024 : (lieu à déterminer)**
- CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS CROSS-COUNTRY : 14 et 15 mars à Cergy (Académie de Versailles)**

MODALITES D'ENGAGEMENTS ET DE PARTICIPATION :

Droits d'engagements forfaitaires : **130 € pour les Collèges, Lycées et LP.**

Cette participation couvre 100 % les transports du 1^{er} Tour jusqu'aux Championnats d'Académie inclus (quel que soit le nombre d'engagés). Elle est exigible même pour ceux qui sont à proximité du site pour permettre aux plus éloignés d'y venir en nombre, il s'agit donc d'une mutualisation. Une attention toute particulière devra être portée sur le remplissage de vos bus du premier tour jusqu'au niveau régional. **Le non-respect d'une jauge respectable (minimum 35 élèves) sera facturé aux districts organisateurs, ou aux AS si celles-ci sont responsables du non-respect des effectifs initialement engagés.**

ENGAGEMENTS :

1^{ère} Étape : Votre inscription sera prise en compte dès que le service départemental aura reçu votre fiche d'inscription accompagnée de votre participation financière (cf document en dernière page).

2^{ème} Étape : Ne pas oublier d'inscrire individuellement à partir **du 10 Octobre 2024 jusqu'au 06 Novembre 2024 à minuit (date de clôture susceptible d'être modifiée par le coordonnateur de district : soyez attentif à la date de clôture d'inscription indiquée sur l'inscription OPUSS concernée)** vos élèves qui participent au premier tour du cross sur OPUSS (cf document ci-joint sur la procédure d'inscription du 1^{er} et 2nd tour du cross).

PROCÉDURE D'INSCRIPTION EN LIGNE DES ÉLÈVES SÉLECTIONNÉ(E)S AU CROSS de DISTRICT UNSS (1^{er} Tour)

13 NOVEMBRE 2024

Il faut être licencié pour courir au 1^{er} Tour. L'inscription se fait obligatoirement sur **OPUSS**.

RAPPEL des CATÉGORIES D'ÂGES 2024-2025 (règlement fédéral 24-28) :

Poussins	Pôle Innovation ou Compétition	2015 et après
Benjamins 1	Pôle Innovation ou Compétition	2014
Benjamins 2	Pôle Innovation ou Compétition	2013
Benjamins 3	Pôle Compétition	2012
Minimes 1	Pôle Innovation ou Compétition	2011
Minimes 2	Pôle Compétition	2010
Cadets 1	Pôle Compétition	2009
Cadets 2	Pôle Compétition	2008
Juniors 1	Pôle Compétition	2007
Juniors 2	Pôle Compétition	2006
Seniors	Pôle Compétition	2005 et avant

2 INSCRIPTIONS DIFFÉRENTES SUR OPUSS DU 10 OCTOBRE AU 06 NOVEMBRE (MINUIT) 2024 DERNIER DÉLAI**

Innovation



Compétition

PÔLE INNOVATION (EQUIPE MIXTE ETABLISSEMENT) : Pas de Finalité Nationale	
Inscription réservée UNIQUEMENT aux POUSSIN(E)S -BG1-BG2-BF1-BF2 2015-2013 / MG1-MF1 2011	
Classement	Composition d'équipe MIXTE Finalité Académique
<i>COLLÈGE BENJAMINS MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE INNOVATION (P)-BG-BF 2015-2013</i>	6 athlètes maximum (3G + 3F) ⚠ Surclassement des poussins (2015 et avant) réglementé*
<i>COLLÈGE MINIMES MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE INNOVATION MG1-MF1 2011</i>	6 athlètes maximum (3G + 3F) ⚠ Pas de surclassement de benjamins en minimes !

PÔLE COMPÉTITION (EQUIPE MIXTE ETABLISSEMENT ET EXCELLENCE) : Finalité Nationale		
Inscription réservée aux BG3-BF3 2012 + (si choix) BG2-BG1-Poussins/BF2-BF1-Poussines, MG2/MF2 2010 + (si choix) MG1-MF1 2011, et CG-CF-JSG-JSF		
ETABLISSEMENT	Classement	Composition d'équipe MIXTE Finalité Nationale
	<i>COLLÈGE BENJAMINS MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE COMPÉTITION BG3-BF3 2012 + (si choix) né(e)s après</i>	6 athlètes maximum (3G + 3F) ⚠ Surclassement des poussins (2015 et avant) réglementé*
	<i>COLLÈGE MINIMES MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE COMPÉTITION CG-CF 2009 + MG2-MF2 2010 + (si choix) MG1-MF1 2011</i>	6 athlètes maximum (3G + 3F) Les cadet(te)s de collège courent avec les MG-MF ⚠ Pas de surclassement de benjamins en minimes !
	<i>LYCÉE MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE COMPÉTITION</i>	6 athlètes maximum (3G + 3F) Les MG-MF des lycées courent avec les cadet(te)s ⚠ Surclassement des MG-MF réglementé*
	<i>LP MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE COMPÉTITION</i>	6 athlètes maximum – (Mixité possible mais non exigée) Les MG-MF des lycées courent avec les cadet(te)s ⚠ Surclassement des MG-MF réglementé*
EXCELLENCE	Pour les championnats de Cross-country, tous les élèves de Sections Sportives Scolaires, et des Sections Sports-études (à l'exclusion des élèves listés sur une liste ministérielle en athlétisme quelle que soit la discipline), quel que soit le sport , courent en catégorie Excellence.	
	<i>COLLÈGE MINIMES MIXTE EXCELLENCE PÔLE COMPÉTITION CG-CF 2009 + MG2-MF2 2010 + MG2-MF2 2011</i>	6 athlètes maximum (3G + 3F) Les cadet(te)s de collège courent avec les minimes G/F Élèves en section sportive (quelle que soit l'activité) ou inscrits volontairement pour le cross en Excellence.
	<i>LYCÉE MIXTE EXCELLENCE PÔLE COMPÉTITION</i>	6 athlètes (3G + 3F) Les MG-MF des lycées courent avec les cadet(te)s ⚠ Surclassement des MG-MF réglementé* Élèves en section sportive (quelle que soit l'activité) ou inscrits volontairement pour le cross en Excellence.

On gardera bien sûr un classement individuel dans chaque catégorie d'âge en garçons et en filles. Ce sera un classement « au scratch » : pas de distinction entre « Établissement » et « Excellence ».

*Tout surclassement doit faire l'objet d'une demande via le formulaire en annexe 3 du règlement fédéral (disponible sur OPUSS) auprès du service régional concerné, et comportant : la demande d'autorisation parentale ; le certificat médical d'autorisation de non contre-indication à la pratique de l'activité sportive ou artistique concernée dans la catégorie d'âge supérieure à celle à laquelle appartient l'intéressé(e) ; la signature du chef d'établissement-président de l'A.S.

** Date de clôture susceptible d'être modifiée par le coordonnateur de district : soyez attentif à la date de clôture indiquée sur l'inscription OPUSS de votre district.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION EN LIGNE DES ÉLÈVES QUALIFIÉ(E)S POUR LA FINALE DÉPARTEMENTALE DU CROSS

27 NOVEMBRE 2024

Il faut être licencié pour courir au 1^{er} Tour. L'inscription se fait obligatoirement sur **OPUSS**.

RAPPEL des CATÉGORIES D'ÂGES 2024-2025 (règlement fédéral 24-28) :

Poussins	Pôle Innovation ou Compétition	2015 et après
Benjamins 1	Pôle Innovation ou Compétition	2014
Benjamins 2	Pôle Innovation ou Compétition	2013
Benjamins 3	Pôle Compétition	2012
Minimes 1	Pôle Innovation ou Compétition	2011
Minimes 2	Pôle Compétition	2010
Cadets 1	Pôle Compétition	2009
Cadets 2	Pôle Compétition	2008
Juniors 1	Pôle Compétition	2007
Juniors 2	Pôle Compétition	2006
Seniors	Pôle Compétition	2005 et avant

2 INSCRIPTIONS DIFFÉRENTES SUR OPUSS DU 14 AU 18 NOVEMBRE (MINUIT) 2024 DERNIER DÉLAI**

Innovation



Compétition

PÔLE INNOVATION (EQUIPE MIXTE ETABLISSEMENT) : Pas de Finalité Nationale	
Inscription réservée UNIQUEMENT aux POUSSINÉS -BG1-BG2-BF1-BF2 2015-2013 / MG1-MF1 2011	
Classement	Composition d'équipe MIXTE Finalité Académique
COLLÈGE BENJAMINS MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE INNOVATION (P)-BG-BF 2015-2013	6 athlètes maximum (3G + 3F) ⚠ Surclassement des poussins (2015 et avant) réglementé*
COLLÈGE MINIMES MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE INNOVATION MG1-MF1 2011	6 athlètes maximum (3G + 3F) ⚠ Pas de surclassement de benjamins en minimés !

POLE COMPETITION (EQUIPE MIXTE ETABLISSEMENT ET EXCELLENCE) : Finalité Nationale		
Inscription réservée aux BG3-BF3 2012 + (si choix) BG2-BG1-Poussins/BF2-BF1-Poussines, MG2/MF2 2010 + (si choix) MG1-MF1 2011, et CG-CF-JSG-JSF		
ETABLISSEMENT	Classement	Composition d'équipe MIXTE Finalité Nationale
	COLLÈGE BENJAMINS MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE COMPÉTITION BG3-BF3 2012 + (si choix) nés après	6 athlètes maximum (3G + 3F) ⚠ Surclassement des poussins (2015 et avant) réglementé*
	COLLÈGE MINIMES MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE COMPÉTITION CG-CF 2009 + MG2-MF2 2010 + (si choix) MG1-MF1 2011	6 athlètes maximum (3G + 3F) Les cadet(te)s de collège courent avec les MG-MF ⚠ Pas de surclassement de benjamins en minimés !
	LYCÉE MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE COMPÉTITION	6 athlètes maximum (3G + 3F) Les MG-MF des lycées courent avec les cadet(te)s ⚠ Surclassement des MG-MF réglementé*
	LP MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE COMPÉTITION	6 athlètes maximum – (Mixité possible mais non exigée) Les MG-MF des lycées courent avec les cadet(te)s ⚠ Surclassement des MG-MF réglementé*
EXCELLENCE	Pour les championnats de Cross-country, tous les élèves de Sections Sportives Scolaires, et des Sections Sports-études (à l'exclusion des élèves listés sur une liste ministérielle en athlétisme quelle que soit la discipline), quel que soit le sport , courent en catégorie Excellence.	
	COLLÈGE MINIMES MIXTE EXCELLENCE PÔLE COMPÉTITION CG-CF 2009 + MG2-MF2 2010 + MG2-MF2 2011	6 athlètes maximum (3G + 3F) Les cadet(te)s de collège courent avec les minimés G/F Élèves en section sportive (quelle que soit l'activité) ou inscrits volontairement pour le cross en Excellence.
	LYCÉE MIXTE EXCELLENCE PÔLE COMPÉTITION	6 athlètes (3G + 3F) Les MG-MF des lycées courent avec les cadet(te)s ⚠ Surclassement des MG-MF réglementé* Élèves en section sportive (quelle que soit l'activité) ou inscrits volontairement pour le cross en Excellence.

On gardera bien sûr un classement individuel dans chaque catégorie d'âge en garçons et en filles. Ce sera un classement « au scratch » : pas de distinction entre « Établissement » et « Excellence ».

*Tout surclassement doit faire l'objet d'une demande via le formulaire en annexe 3 du règlement fédéral (disponible sur OPUSS) auprès du service régional concerné, et comportant : la demande d'autorisation parentale ; le certificat médical d'autorisation de non contre-indication à la pratique de l'activité sportive ou artistique concernée dans la catégorie d'âge supérieure à celle à laquelle appartient l'intéressé ; la signature du chef d'établissement-président de l'A.S



!!! IMPORTANT !!!

1. Inscriptions :

- Si vous avez des BF – BG / MF - MG 1^{ère} année et que vous souhaitez qu'ils fassent partie de l'équipe « BENJAMIN MIXTE ÉTABLISSEMENT POLE COMPETITION » ou « MINIME MIXTE ÉTABLISSEMENT POLE COMPETITION » pour une qualification au France UNSS, il faut impérativement inscrire ces élèves sur Opuss dans l'inscription en ligne intitulé « POLE COMPETITION ». Si vous ne le faites pas, vos élèves ne rentreront pas dans le classement par équipe et ne seront pas classés individuellement. Il n'y aura aucun recours possible auprès du SD Nord.
- Si vous avez des MF1 – MG1 et que vous souhaitez qu'ils fassent partie de l'équipe « MIXTE EXCELLENCE POLE COMPETITION » pour une qualification au France UNSS, il faut impérativement inscrire ces élèves sur Opuss dans l'inscription en ligne intitulé « POLE COMPETITION » et sélectionner « collège ou lycée » « mixte » « excellence ». Si vous ne le faites pas, vos élèves ne rentreront pas dans le classement par équipe et ne seront pas classés individuellement. Il n'y aura aucun recours possible auprès du SD Nord.
- Un élève inscrit en excellence lors du cross au niveau district, départemental sera forcément inscrit en excellence pour les tours suivants.
- Un élève inscrit en établissement lors du cross de district, départemental pourra passer en excellence aux championnats d'académie et sera forcément excellence pour la finale nationale. S'il reste en établissement au niveau régional il pourra être inscrit en excellence pour les championnats de France.

2. Résultats et Qualifications :

- Vous pourrez consulter les résultats et les qualifiés du CROSS UNSS de District (1^{er} Tour) dès le **JEUDI 14 NOVEMBRE 2024 A PARTIR 13 H 00** sur OPUSS (résultats individuels par course et résultats par équipe mixte dans les différentes formules.
- Les qualifications pour la Finale Départementale (2^{ème} tour) seront effectuées à partir du classement par équipe !!!!
- Pour la Finale Départementale, vous devez impérativement confirmer l'inscription de vos équipes et/ou individuels qualifiés sur l'inscription en ligne ouverte sur OPUSS !!! Idem pour vos repêchages éventuels après acceptation de ceux-ci par le SD Nord.

3. Repêchages :

Nouveauté 2024-2025 :

Un seul mode de demande de repêchage : repêchage en individuel.

Si vous avez une demande de repêchage à formuler, vous pouvez le faire à l'aide du formulaire joint (certificat médical à l'appui) entre le 14 et le 18 novembre minuit par mail à sd059@unss.org. Réponse directement par mail.

Après notre accord vous pourrez valider sur OPUSS vos repêchés **jusqu'au 18 Novembre 2024 minuit** dernier délai. **!!! ATTENTION !!! de bien saisir vos repêchés dans la bonne inscription sur OPUSS. Si vous vous trompez, vos élèves ne rentreront pas dans le classement par équipe et ne seront pas classés. Il n'y aura aucun recours possible.**

Aucune demande ne sera prise en compte après ce délai.

Remarque : afin de simplifier les procédures, le repêchage « par équipe » a été supprimé. **Si vous avez deux équipes qualifiés, vous devez ainsi inscrire 2 x 6 élèves de la même catégorie sur OPUSS** (peu importe quels élèves même si bien-sûr la logique voudrait que l'on inscrive les élèves qui faisaient partie de l'équipe qui a été qualifiée suite aux résultats du tour précédent.).

COMMENT OBTENIR VOS DOSSARDS POUR LE 1° TOUR :

Ce sont les districts qui gèrent cette opération, ils peuvent distribuer ou envoyer les dossards dans les établissements.

Ils peuvent désigner un endroit (établissements, etc...) où venir retirer les dossards.

Les dossards peuvent être distribués à l'accueil lors du cross de district.

Les coordonnateurs en charge du cross choisissent leur fonctionnement. Ils vous informeront à ce sujet.

COMMENT OBTENIR VOS DOSSARDS POUR LE 2° TOUR :

- Les dossards du 2° tour sont édités et mis sous enveloppe à partir du **JEUDI 21 NOVEMBRE 2024** par le SD Nord.
- Les dossards seront disponibles à partir du **LUNDI 25 NOVEMBRE 2024** selon les modalités suivantes :

LIEUX	DISTRICT
Retrait des dossards (comme au premier tour) à la loge du Lycée A. Angellier sur les horaires d'ouverture (8h-18h). 59140 Dunkerque	Dunkerque
Retrait à la loge du Collège J.ROSTAND d'Armentières ou transmis par les coordonnateurs du district.	Flandres
Retrait des dossards au Service Départemental de l'UNSS Nord 20, Avenue De La Châtellenie 59680 Villeneuve D'Ascq	Lille
Retrait des dossards à l'accueil du collège de Roost-Warendin. Aux heures d'ouvertures de l'établissement.	Douai
Distribution le jour même à l'accueil par les coordonnateurs du district.	Cambrai
Retrait des dossards au Lycée du Hainaut de Valenciennes : entrée principale. Demandez vos dossards à la loge.	Valenciennes
Distribution le jour même à l'accueil par les coordonnateurs du district.	Maubeuge
Distribution le jour même à l'accueil par les coordonnateurs du district.	Fourmies
Retrait des dossards au Service Départemental de l'UNSS Nord 20, Avenue De La Châtellenie 59680 Villeneuve D'Ascq	Roubaix - Tourcoing



CROSS COUNTRY

2023 / 41ème édition

UNSS
ACADÉMIE
LILLE
59
NORD

Nord
le Département est là →

MEL
MÉTROPOLÉ
LILLE

District de DUNKERQUE

La dernière colonne vous donne le nombre d'élèves que vous pouvez inscrire pour le 1^{er} tour en fonction des arrivants 2023.

3 cas possibles :

- 13) Ces chiffres correspondent à vos souhaits : dans ce cas, il n'y a pas de problème.
- 14) Ces chiffres sont supérieurs à vos souhaits : dans ce cas, vous informez votre coordonnateur de district qui ajustera les effectifs.
- 15) Vous n'avez pas fait le cross en 2023 et vous souhaitez le faire en 2024. Il faut renvoyer votre bulletin d'inscription au SD Nord et communiquer au coordonnateur UNSS en charge du cross l'effectif que vous souhaitez engager.

!!! ATTENTION !!! Vous ne pourrez pas dépasser l'effectif annoncé. Les contraintes budgétaires pour 2024-2025, nous amènent à respecter strictement ces chiffres.

	Codetab	Nom de l'établissement	EFFECTIF ACCORDE CROSS UNSS 2024
1	11468	Collège Wenceslas Cobergher Bergues	47
2	11469	Collège Jean Jaurès Bourbourg	21
3	11470	Collège du Septentrion Bray-Dunes	50
4	11471	Collège Maxence Van Der Meersch Cappelle-la-Grande	16
5	11472	Lycée de l'Europe Dunkerque	6
6	11473	Lycée professionnel Fernand Léger Coudekerque-Bran	7
7	11474	Collège Boris Vian Coudekerque-Branche	44
8	11475	Collège Jules Ferry Coudekerque-Branche	40
9	11476	Collège du Westhoek Coudekerque-Branche	16
10	11478	Collège du Looweg Crochte	54
11	11479	Lycée Auguste Angellier Dunkerque	73
12	11480	Lycée Jean Bart Dunkerque	21
13	11481	Collège Jean Zay Dunkerque	36
14	11482	Collège Paul Machy Dunkerque	61
15	11483	Collège Guillemintot Dunkerque	101
16	11485	Collège Arthur Van Hecke Dunkerque	16
17	11486	Collège Lucie Aubrac Dunkerque	44
18	11487	Collège Gaspard Malo Dunkerque	94
19	11488	Lycée professionnel Guy Debeyre Dunkerque	10
20	11489	Lycée professionnel Ile Jeanty Dunkerque	10
21	11490	Lycée agricole de Dunkerque Dunkerque	11
22	11492	Collège du Moulin Grande-Synthe	49
23	11493	Lycée du Noorderover Grande-Synthe	12
24	11495	Lycée professionnel de l'automobile et du transpor	6
25	11496	Collège Anne Frank Grande-Synthe	42
26	11497	Collège Jules Verne Grande-Synthe	14
27	11498	Collège Pierre et Marie Curie Gravelines	17
28	11500	Collège Lamartine Hondschoote	36
29	11501	Collège Jean Rostand Loon-Plage	30
30	11502	Collège Robespierre Dunkerque	41
31	11503	Collège Jean Deconinck Dunkerque	31
32	11504	Lycée professionnel Guynemer Dunkerque	9
33	11506	Collège du Houtland Wormhout	30

FICHE D'ENGAGEMENT
A RETOURNER AU SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'UNSS
AVANT LE 09 OCTOBRE 2024

Je soussigné (e) : Mme, Melle, M _____ Secrétaire de l'Association sportive du

ETABLISSEMENT : _____ CODE ETABLISSEMENT : 11 _____

VILLE : _____

ENGAGE MON ASSOCIATION SPORTIVE AU PROCHAIN CROSS UNSS

Veillez trouver ci-joint un chèque de 130 € correspondant à la participation financière de mon établissement.

Date prévue de votre CROSS interclasses :

Fait à : _____

Signature du Président de l'AS

Le : _____

Renvoyer le document par :

• ***Email : sd059@unss.org***

• ***Courrier :***

UNSS SD NORD
20, Avenue De La Châtellenie
59 650 VILLENEUVE D ASCQ